

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2016204010

Dossier numéro : 2016-07-14/08

Titre

14 JUILLET 2016. - Extrait de l'arrêt n° 112/2016 du 14 juillet 2016 - (Numéro du rôle : 6352) annulation

Source : COUR CONSTITUTIONNELLE

Publication : Moniteur belge du 23-08-2016 page : 52819

Entrée en vigueur :

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

En cause : le recours en annulation des articles 7 et 8 de la loi du 18 décembre 2015 " en matière d'assimilation d'une période de non-activité de certains membres de la police intégrée pour la condition de carrière pour partir en pension anticipée, en matière de cumul avec une pension du secteur public, en matière de revenu garanti aux personnes âgées, et en matière de pensions du personnel navigant de l'aviation civile ", introduit par J.-P. C. et autres.

...

Par ces motifs,
la Cour

annule les articles 7 et 8 de la loi du 18 décembre 2015 " en matière d'assimilation d'une période de non-activité de certains membres de la police intégrée pour la condition de carrière pour partir en pension anticipée, en matière de cumul avec une pension du secteur public, en matière de revenu garanti aux personnes âgées, et en matière de pensions du personnel navigant de l'aviation civile ".